

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 20**Pouvoirs : 07**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part**à la délibération : 27*SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024Date de convocation : 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. MARIN Michel ; Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette ; Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :Absents : M. BLANC Romain ; M. SAUVAT Sébastien.Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.**5. MISE EN REFORME AU 31/12/2024**

Monsieur le maire explique que, comme chaque année, une mise à jour du patrimoine est effectuée.

Ainsi, certains biens doivent être mis en réforme car ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés.

En application de la procédure comptable, il convient de les sortir de l'actif de la commune pour leur valeur nette comptable.

Il est demandé de sortir les biens ci-après désignés :

N° d'immobilisation	Nature du bien	date d'achat	Valeur d'achat	VNC au 31.12	Objet
202301-0010	Chien Aïto	11/01/2023	800,00 €	720,00 €	Mise en réforme et cédé pour 800 €
20120117	500 Chaises empilables	11/05/2012	8 491,60 €	0,00 €	Mise en réforme
20130069	Elévateur à batterie	27/03/2013	1 561,98 €	0,00 €	Mise en réforme

DECIDE A UNANIMITE.

De sortir les biens précités de l'inventaire communal.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT